

Parking : une carte riverain, mais où ?

 L'instauration d'un parking payant dans le centre de Herstal n'a pas fini de faire parler d'elle. Et cette fois, c'est l'utilisation de la carte riverain qui inquiète... les riverains. Car si d'un côté, la première carte d'un ménage sera gratuite, on ne sait pas encore précisément où elle sera valable.

« D'après ce qu'il me revient, elle ne pourra être utilisée ni en zone rouge, ni en zone orange », précise Jennifer Maus, cheffe de groupe MR. « Du coup, les gens qui habitent dans ces zones ne pourraient même pas se garer à proximité de chez eux. Ils auraient quinze minutes pour dé-

charger leurs courses et puis, ils devraient déplacer leur voiture pour aller la garer bien loin, en zone bleue. Vous imaginez pour une personne âgée ou à mobilité réduite ? C'est aberrant ».

CARTE VALABLE AU CAS PAR CAS

Renseignement pris auprès du Frédéric Daerden, bourgmestre, les choses ne sont pas encore aussi tranchées : « Il est clair que dans la zone rouge, la carte riverain ne fonctionnera pas. Nous voulons en effet que dans cette zone, la rotation soit maximale et chasser les voitures ventouses. Quant à la zone orange, ce n'est pas encore décidé. Dans ma tête, il



Jennifer Maus (MR) s'interroge sur l'usage de la carte riverain. ■ TVA

me semble logique que la carte puisse être valable aux alentours de la clinique André Renard, où notre objectif est justement de rendre des places de stationnement aux riverains. Ça pourrait être pareil pour la rue des Mineurs, par exemple. Ça pourrait donc se faire au cas par cas, rue

par rue. Mais tout cela est toujours en cours de discussion ».

Et les choses devraient aller très vite. Le collège communal doit en effet se prononcer la semaine prochaine sur le règlement définitif, qui sera proposé au conseil communal du 26 septembre. ■